

Sujet: [INTERNET] Opposition au projet d'élevage de l'EARL Marisy

De : "contact-stop-elevage-intensif@l214.com" <contact-stop-elevage-intensif@l214.com>

Date : Wed, 12 Oct 2022 10:04:00 +0200

Pour : pref-ep-marisy-thieffrain@aube.gouv.fr

Madame la préfète,

L'association L214 souhaite manifester son opposition au projet d'élevage de poulets, déposé par l'EARL Marisy sur la commune de Thieffrain.

Ce projet prévoit l'exploitation de 90 000 poulets en simultané soit plus de 660 000 chaque année. Tous les poulets seront élevés dans des bâtiments fermés et n'auront aucun accès à l'extérieur.

L'EARL Marisy est engagé avec Sanders, filiale du groupe Avril.

L214 a déjà démontré qu'être affilié à une marque ou un groupement n'est en aucun cas un gage de bien-être animal. L214 a dévoilé des images d'un centre d'expérimentation qui élabore et teste les aliments pour animaux, de la marque Sanders. On peut y voir, entre autres, des poulets qui ne tiennent plus sur leurs pattes du fait de la croissance toujours plus rapide de leurs muscles.

Et les nombreuses enquêtes de l'association L214 ont prouvé que les élevages intensifs de poulets étaient source de grandes souffrances pour les animaux : enfermement, boiteries, maladies... Les animaux sont entassés du fait des densités très élevées.

Le porteur de projet prévoit une densité qui va bien au-delà de la réglementation concernant une création d'exploitation de poulets de chair soit 42 kg/m² (plus de 22 poulets par m²).

La densité d'élevage dans une exploitation ou dans un poulailler d'une exploitation ne doit pas dépasser le seuil de 33 kg/m² sauf dérogation. Or, La dérogation prévue à l'article 3.5 de l'arrêté du 28 juin 2010 (portant la densité d'élevage à une valeur maximale de 42 kg/m²) **ne peut être délivrée qu'après deux ans d'activité de l'exploitation.**

L'ensemble des acteurs de la grande distribution et plusieurs autres entreprises se sont engagés à respecter les critères du European Chicken Commitment, demandes portées par L214 et une trentaine d'autres associations en Europe. Parmi ces demandes figurent, entre autres, une densité d'élevage maximale de 30kg/m².

Il est regrettable qu'à l'heure de ces engagements de grande ampleur, des sociétés maintiennent un modèle d'élevage intensif qui n'a pas d'avenir.

Dans son très récent article, *Améliorer le bien-être des animaux d'élevage : est-ce toujours possible* ? l'INRAE précise : « Les systèmes intensifs reposent sur des densités élevées qui augmentent les risques de blessures et l'expression de comportements agressifs ou déviants comme le cannibalisme. Ainsi, pour éviter ces sources de douleur liées aux conditions d'élevage, des

mutilations sont parfois pratiquées. Ces densités élevées induisent également une restriction des mouvements des animaux et l'impossibilité d'exprimer le répertoire comportemental de l'espèce. La grande taille des groupes entrave les possibilités de se connaître individuellement et d'exprimer bon nombre de comportements sociaux. De plus, les grands effectifs d'animaux augmentent les stress liés aux manipulations car elles sont effectuées à des cadences qui ne respectent la sensibilité émotionnelle des animaux »

Dans les élevages intensifs de poulets, les besoins fondamentaux, comme se mouvoir librement, gratter et explorer le sol ne sont en aucune façon respectés. Ces conditions de vie stressent les animaux et peuvent être la cause de violentes agressions des uns envers les autres.

Ce projet, qui va à l'encontre de la volonté sociétale puisque 85 % des Français se disent opposés à l'élevage intensif, s'inscrit de plus dans un système qui ne respecte pas l'environnement et favorise l'antibiorésistance par l'utilisation massive d'antibiotiques.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de ne pas donner une réponse favorable à ce projet.

Cordialement,

Isabelle FERNANDEZ
Chargée de campagne



L214.com | [Vegan Pratique](#) | [VegOresto](#) | [Politique & Animaux](#) | [Education](#) | [Viande.Info](#)